

**RÉSEAU CHIRURGIENS-DENTISTES PARTENAIRES**

7 Mail Pablo Picasso
44046 Nantes CEDEX 1

0 810 000 227 Service 0,06 € / min + prix appel

Date de l'édition : 21/06/2021

Société : GMF

Dispense d'avance de frais RO: GMF

Identification Patient/Assuré/Praticien	
Patient	Nom : ROSSI Date de naissance : 14/02/1958 Régime social : Régime général Prénom : MICHELLE
Assuré	N° de contrat santé : 003280192975X Nom : ROSSI Date de naissance : 14/02/1958 Adresse : MME ROSSI MICHELLE CAMPAGNE LOUISE BAT 4 13112 LA DESTROUSSE Prénom : MICHELLE
Praticien	ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille

A facturer sur le portail Santéclair dès la remise de la feuille de soin avant la date de fin de validité de l'accord

Réseau Chirurgiens-Dentistes Partenaires: Accord de prise en charge D.A.F.

Numéro de dossier : T202106210426SIA
Date de création du dossier : 21/06/2021

Calcul à la date du 21/06/2021
Cet accord est valable jusqu'au 19/09/2021

Nature de l'acte	Code Gestion	Cotation	Montant dépense en €	Prix Unitaire SS en €(*)	Montant Remb. SS en €	Montant DAF RC	Mt à charge en €
Bridge céramisé	PF0	HBLD785	1465,00	279,50	195,65	1269,35	0,00
1er inter de bridge céramisé	PFC	HBMD479	600,00	0,10	0,07	0,00	599,93
2ème inter de bridge céramisé	PFC	HBMD433	600,00	0,10	0,07	0,00	599,93
TOTALUX			2665,00 €	279,70 €	195,79 €	1269,35 €	1199,86 €

* Sous réserve de prise en charge par la Sécurité Sociale

Note d'honoraires subrogatoire

N° Identification : 134020551	Payable par :
Date de fin des soins :	Nom de la banque : Société Marseille de Crédit
N° note d'honoraires :	BIC : SMCTFR2AXXX
Date note d'honoraires :	IBAN : FR76 3007 7049 1011 4775 0020 030
Montant remboursable : 1269,35	

GMF COLLECTIF - Code Centre : NOSGMF

Coordonnées du praticien ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille Tel : 0491798582 Fax :	Cachet et signature du praticien	Partie réservée à l'assuré Je reconnais avoir reçu les soins ci-dessus et bénéficié de la dispense d'avance de frais sur la part de remboursement accordée par mon contrat complémentaire santé. Date et Signature de l'assuré
--	-------------------------------------	--

Le remboursement des prestations par la Complémentaire Santé exige l'enregistrement des données codées relatives aux actes effectués et aux prestations servies. Tout professionnel de santé peut exercer ses droits Informatique et Libertés (accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité, et droit d'opposition pour des motifs légitimes) auprès de Santéclair.

GMF ASSURANCES - Société anonyme d'assurance au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 398 972 901 - APE 65.12Z